



## ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la première réunion (ordinaire) du conseil d'établissement de l'école secondaire d'Amos tenue le mercredi 30 octobre 2019 à 19 h 30 à la salle Magoshan du pavillon La Forêt.

Sont présents :

Mme Lison Arcand  
Mme Roula Awad  
Mme Josiane Bélanger  
M. Maxime Bernier  
Mme Annick Boucher  
M. Alex Corriveau  
M. Joseph Eid  
Mme Annick Gravel  
Mme Caroline Jolicoeur  
Mme Céline Lachance

Mme Janis Lafrance  
M. Christian Leclerc  
Mme Annie Mc Fadden  
M. Ramy Michael  
Mme Manon Morisseette  
M. Réjean Paquette  
Mme Jocelyne Poiré  
M. Martin Rondeau  
M. Stéphane Saulter

Aussi présents :

M. Alain Albert, directeur de l'école, Mme Valérie Pomerleau, directrice adjointe, Mme Line Gagnon, directrice adjointe et Mme Carolle Prévost, directrice adjointe.

Sont absents :

M. Sylvain Lacroix  
Mme Anne-Marie Morasse

Le quorum est atteint.

### **Ouverture de la réunion**

Monsieur le directeur, Alain Albert, souhaite la bienvenue aux membres.  
Mme Valérie Pomerleau agit comme secrétaire.

- CE-073-1920 Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
Sur proposition de Mme Josiane Bélanger, appuyée par M. Christian Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

- CE-074-1920 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2019 et suivi**  
Sur proposition de M. Stéphane Saulter, appuyée par M. Martin Rondeau, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2019.

ADOPTÉE

### **Élection :**

- CE-075-1920 – Président, présidente**  
Sur proposition de M. Réjean Paquette, appuyée par Mme Annick Gravel, IL EST RÉSOLU QUE M. Christian Leclerc soit et est élu président de ce conseil pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

- CE-076-1920 – Substitut du président**  
Sur proposition de Mme Caroline Jolicoeur, appuyée par Mme Josiane Bélanger, IL EST RÉSOLU QUE M. Réjean Paquette soit et est élu substitut du président de ce conseil pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

- CE-077-1920 – Substitut au comité de parents**  
IL EST PROPOSÉ par Mme Caroline Jolicoeur QU'il n'y ait pas de substitut au comité de parents pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

- CE-078-1920 Nomination au poste de secrétaire**  
IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Annick Gravel, appuyée par M. Stéphane Saulter, QUE la direction adjointe agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

**CE-079-1920 Règles de fonctionnement et de régie**

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des règles de fonctionnement et de régie interne.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jocelyne Poiré, appuyée par Mme Annick Gravel, que les règles de fonctionnement et de régie interne soient adoptées.

ADOPTÉE

**Dénonciation d'intérêt**

M. Albert fait la lecture des règles de dénonciation écrites dans les règles de régie interne. Les personnes concernées doivent remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt inséré dans les Règles de fonctionnement et de régie et le remettre au directeur à la fin de la réunion ou à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

**CE-080-1920 Budget du conseil**

M. Albert présente et explique le budget du conseil d'établissement de l'année 2018-2019 et propose un budget de 1 000 \$ pour l'année 2019-2020.

À la suite de cette présentation, IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Annick Gravel, appuyée par M. Réjean Paquette, QUE le tiers du budget du C.E. soit affecté aux frais de gardiennage et de transport. Les frais de transport seront en lien avec ceux de la commission scolaire, soit 0,46 \$ du kilomètre et les frais de gardiennage ne devront pas dépasser 15 \$ par soirée.

ADOPTÉE

**CE-081-1920 Calendrier des réunions**

Sur proposition de Mme Caroline Jolicoeur, appuyée par Mme Annick Boucher, IL EST RÉSOLU QUE les réunions du conseil d'établissement se tiennent les mercredis aux dates suivantes : 11 décembre 2019, 26 février 2020, 29 avril 2020 et 17 juin 2020.

ADOPTÉE

**Dossier**

**CE-082-1920 – Demande de reconnaissance Sport-études**

M. Albert explique qu'une demande doit être faite au Ministère tous les quatre ans. Il mentionne qu'il y a 154 athlètes en Sport-études à l'école secondaire d'Amos cette année. Cinq sports sont offerts, soit le

basketball, le hockey, la natation, le patinage artistique et le cyclisme.

Pour pouvoir compléter le processus d'acquisition et de maintien des programmes Sport-études, il est important qu'une résolution du conseil d'établissement accompagne les protocoles d'entente.

Sur proposition de M. Réjean Paquette, appuyée par Mme Céline Lachance, IL EST RÉSOLU d'autoriser M. Alain Albert à être le signataire des protocoles d'entente en basketball, natation, hockey, cyclisme et patinage artistique.

ADOPTÉE

### **Information**

#### **– Projets et voyages**

M. Albert confirme qu'il y aura des voyages organisés encore cette année. Ainsi, les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire se rendront à Québec. Trente-six élèves de 5<sup>e</sup> secondaire iront en Europe. Le coût de ce voyage est d'environ 2 500 \$ par élève. Valérie Cossette et Claudine Martineau organiseront un voyage culturel. Les responsables seront invités au CA du 11 décembre pour discuter du financement, de l'itinéraire et de l'intention. Enfin, des jeunes de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire participeront à nouveau au Grand défi Pierre Lavoie.

#### **CE-083-1920**

#### **– Calendriers de la vie étudiante et sorties éducatives**

Mme Josiane Bélanger informe les membres des activités réalisées et à venir au pavillon La Calypso. M. Alex Corriveau parle des activités réalisées et à venir au pavillon La Forêt.

Sur proposition de M. Stéphane Saulter, appuyée par M. Réjean Paquette, IL EST RÉSOLU QUE les calendriers des activités étudiantes soient acceptés. Le conseil d'établissement se réserve le droit d'accepter ou de refuser des activités de masse à l'extérieur de l'école, selon l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE

#### **– Rencontres de parents**

M. Albert informe les membres des dates des rencontres de parents, soit le 20 novembre dans le grand gymnase du pavillon La Calypso et le 21 novembre à la cafétéria du pavillon La Forêt, de 18 h 30 à 21 h 30. En février, elles auront lieu le 19 au pavillon La Forêt et le 20 au pavillon La Calypso, de 19 h à 21 h.

– **Examens de décembre**

M. Albert informe les membres que les examens se feront dans la semaine du 16 décembre. Il devrait y avoir de 3 à 5 jours d'examens au pavillon La Forêt et de 2 à 3 jours au pavillon La Calypso.

– **Mesure 15028 (Activités parascolaires au secondaire)**

M. Albert mentionne qu'il y a des sommes à la hauteur de près de 100 000 \$ dédiées aux activités parascolaires. Il ajoute que Mme Valérie Cossette a été engagée à l'aide de cette mesure.

– **Grille-horaire 2020-2021**

M. Albert informe les membres qu'un comité sera formé afin de travailler sur la grille-horaire de l'école secondaire d'Amos (heures de cours, Sport-études, amplitude, etc.) pour l'année 2020-2021.

**Autres sujets**

– **Politique du transport scolaire**

M. Albert explique les nouvelles dispositions de la politique du transport scolaire lors d'intempéries. Mme Lachance demande quel encadrement il y aura.

– **Œuvres dans l'agenda**

Mme Lachance se demande pourquoi les œuvres qui se retrouvent dans l'agenda ne sont pas signées. Mme Bélanger en parlera à Mme Sophie Desrosiers, du pavillon La Calypso, car ces œuvres anonymes proviennent de La Calypso.

– **Logo de l'école**

M. Albert informe les membres qu'un comité a été formé pour l'élaboration du nouveau logo de l'école secondaire d'Amos.

**Évaluation de la réunion**

M. Réjean Paquette affirme que c'était une belle réunion.

**CE-084-1920**

**Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 55 par M. Alex Corriveau et appuyé par M. Réjean Paquette que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le directeur,

Le président,

Alain Albert

Christian Leclerc